Communiqué de presse
18 décembre 2025

Des aides pour accompagner les exploitants agricoles du territoire

Afin de soutenir les exploitants agricoles du territoire, Lorient Agglomération mobilise plusieurs dispositifs d'aides ciblées. En 2025, près de 50 000 € sont consacrés à l'accompagnement de vingt agriculteurs, dans une logique de soutien à l'installation, de transition agroécologique et de préservation des ressources naturelles.

Dans un contexte marqué par les difficultés de renouvellement des exploitations agricoles, en particulier dans le secteur de l'élevage, Lorient Agglomération poursuit et renforce son engagement en faveur du maintien d'une agriculture locale durable et économiquement viable.

Un soutien à l'installation pour préserver l'emploi agricole local

Tout d'abord, Lorient Agglomération accompagne les nouveaux exploitants par une aide à la première installation. En 2025, quinze exploitations agricoles ont bénéficié d'une subvention communautaire, dont quatre dans le cadre de l'installation. Ce dispositif vise à alléger les coûts liés au démarrage d'une activité agricole, tout en contribuant à la pérennité du secteur primaire et de l'emploi local. L'aide s'élève à 6 000 € par exploitation. Par ailleurs, un complément de 1 000 € est attribué aux chefs d'exploitation souhaitant bénéficier d'un suivi renforcé annuel au cours des trois premières années d'activité

Un accompagnement renforcé vers la certification biologique

Parallèlement, Lorient Agglomération poursuit son engagement en faveur de l'agriculture biologique. En 2025, onze exploitations ont été soutenues dans le cadre de la prise en charge de la certification bio. Cette année, la collectivité a décidé d'élargir le périmètre de cette aide. Désormais, elle n'est plus limitée aux trois premières années et peut être versée annuellement, tant que l'exploitant poursuit les démarches de certification. Cette évolution s'inscrit directement dans les objectifs du Projet Alimentaire Territorial, qui vise notamment à doubler la surface agricole utile en bio d'ici 2030, pour atteindre 30 %, ainsi que 35 % de produits biologiques dans les approvisionnements de la restauration collective

Des dispositifs ouverts à une agriculture diversifiée et ancrée localement

Ces aides concernent l'ensemble des modes de production et de commercialisation, qu'il s'agisse de maraîchage, de fruits et légumes, d'élevage laitier ou encore de productions spécialisées telles que le cidre, les tisanes ou les épices. Elles soutiennent en particulier les circuits courts et les filières locales. En 2025, les exploitations bénéficiaires sont réparties sur dix communes du territoire, parmi lesquelles Bubry, Cléguer, Groix, Guidel, Hennebont, Quistinic, Languidic, Lanvaudan, Locmiquélic et Lorient. Depuis la création du dispositif en 2013, 140 aides à l'installation ont ainsi été attribuées à de nouveaux exploitants

Favoriser l'accès aux prairies pour améliorer la qualité de l'eau

En complément, Lorient Agglomération a mis en place des aides directes destinées à favoriser l'accès aux prairies. Celles-ci concernent la création de chemins agricoles, de boviducs, de passerelles ou encore le financement d'échanges parcellaires.

Ces aides poursuivent un double objectif : encourager le développement des surfaces en herbe, favorables à la qualité de l'eau, et faciliter le regroupement des terres à proximité du siège d'exploitation. En 2025, cinq exploitations situées à Calan, Languidic, Lanvaudan, Persquen et Ploerdut bénéficient de ce dispositif, qui couvre 60 % du montant hors taxes des travaux réalisés, dans la limite de 4 000 € par exploitation

Une politique agricole inscrite dans une stratégie territoriale de long terme

Enfin, ces dispositifs s'inscrivent dans le cadre de la Charte de l'agriculture et de l'alimentation du pays de Lorient, approuvée en 2017 et adossée à un Projet Alimentaire Territorial reconnu par le ministère de l'Agriculture. Cette stratégie répond à plusieurs enjeux majeurs : la préservation des ressources agricoles, le soutien à l'emploi, la transition écologique et la co-construction d'un modèle alimentaire durable et partagé.

À travers ces aides, Lorient Agglomération réaffirme son objectif de garantir le maintien d'une agriculture productive, capable d'évoluer durablement et de répondre aux défis économiques, environnementaux et climatiques du territoire

.

Garantir le maintien d'une agriculture productive qui sait se réinventer est un objectif du projet de territoire de Lorient Agglomération. En effet, l'agriculture est une filière importante du territoire qui doit pouvoir évoluer de manière durable et économiquement viable. L'innovation doit permettre de répondre à l'enjeu concernant la préservation des capacités et des surfaces de production. Lorient Agglomération s'engage à accompagner la profession afin de faciliter sa transition écologique : l'évolution des pratiques et le renouvellement générationnel des agriculteurs sont autant d'opportunités pour l'ancrer dans de nouvelles dynamiques économiques.

L'agriculture sur Lorient Agglomération c'est :

- 288 km² de surface agricole utile
- 460 exploitations agricoles
- 900 emplois
- 11% de surfaces utiles cultivées en agriculture bio
- 25% des exploitations commercialisant régulièrement en circuit court

Source : recensement agricole 2020

Contact presse Lorient Agglomération :
Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 – 06 01 19 30 08 mbretonrobin@agglo-lorient.fr
https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/